



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

incendies

Question écrite n° 120941

Texte de la question

M. Christophe Guilloteau appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la lutte contre l'habitat insalubre et dangereux. Lors des déménagements, les locataires laissent très souvent dans les greniers, les caves ou les couloirs, des encombrants, comme des vieux matelas, des cartons, des cuisinières etc... qui sont autant de foyers de risques d'incendies. Aussi, afin de sensibiliser le public aux dangers que peuvent susciter ces objets laissés, il conviendrait de notifier l'obligation pour tout locataire quittant un appartement de débarrasser impérativement tout encombrant situé dans une cave, un grenier ou un garage. Il souhaiterait connaître sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Guilloteau](#)

Circonscription : Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120941

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2007, page 2821